

L L E I

Loi 73/2010, du 14 octobre, de modification de la Loi sur l'École andorrane

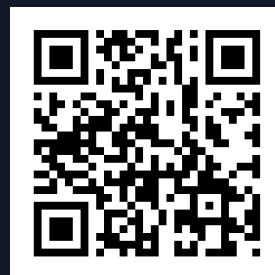
Texte en vigueur au 19/10/2026

Généré le 19/10/2026 à les 11:09

Données jusqu'au BOPA du 14/10/2026

Page en ligne : bopa.mca.ad/fr/llei/73-2010

Traduction réalisée par intelligence artificielle, à titre informatif. Seul le texte catalan publié au Butlletí Oficial del Principat d'Andorra fait foi. Les parties non traduites sont reproduites en catalan. Ce document ne constitue pas un conseil juridique ou fiscal.



Version à jour

Sommaire

Disposition finale première 3

Disposition finale première

présente Loi entre en vigueur le lendemain de sa publication au Bulletin officiel de la Principauté d'Andorre.

Redacció vigent des del 11/11/2010 · text original · [Llei 73/2010, del 14 d'octubre, de modificació de la Llei de l'Escola Andorrana](#) (BOPA 2010-11-10)